PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 6 décembre 2016 à 19h30 à l'Hôtel de Ville, située au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire, et les conseillers, Nancy Draper-Maxsom, Dr. Jean Amyotte, Thomas Howard et Inès Pontiroli.

Également présents, M. Benedikt Kuhn, directeur général et M. Dominic Labrie directeur général adjoint par intérim et chef de service – communications, ainsi que quelques contribuables.

Absences motivées : M. Edward McCann, conseiller (jugement de la Cour Supérieure) et M. Brian Middlemiss, maire-suppléant.

M. Larose, Président de l'assemblée, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 19h30.

PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

Joëy Simard - Dépose une pétition concernant la fermeture de

la rampe de mise à l'eau au bout du chemin

Tremblay

James Eggleton - Demande si on a des informations concernant

les antécédents du futur chef de division des

travaux publics

16-12-2986

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Parole au public et questions
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Octroi de contrat pour une étude géotechnique dans le cadre de la TECQ pour la rue St-John
- 4. Dotation chef de division travaux publics
- 5. Achat de pneus Camions, travaux publics
- 6. Période de question du public
- 7. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

16-12-2987

OCTROI DE CONTRAT - ÉTUDE GÉOTECHNIQUE POUR LA RÉFECTION DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE DE LA RUE SAINT-JOHN À QUYON

ATTENDU QUE le service des travaux publics a procédé à un appel de proposition sur invitation pour une étude géotechnique pour la réfection du réseau d'égout sanitaire de la rue Saint-John à Quyon

ATTENDU QUE suite à cet appel de propositions sur invitation trois propositions ont été reçues dans les délais prescrits;

ATTENDU les trois (3) propositions reçues aux montants suivant (taxes en sus);

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT SOUMIS
Groupe ABS	5 800,00\$
SNC-Lavalin	5 937,90\$
Englobe	9 500,00\$

ATTENDU QUE les trois propositions sont conformes;

ATTENDU QUE le service des travaux publics a procédé à l'analyse de soumissions;

ATTENDU QUE la proposition présentée par Groupe ABS est la plus avantageuse pour la Municipalité;

Il est

Proposé par: Thomas Howard

Appuyé par: Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte la proposition de Groupe ABS au montant de 5 800,00\$ plus taxes.

Adoptée

16-12-2988

POSTE CHEF DE DIVISION - TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE le poste de chef de division - travaux publics est vacant ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a mandaté le directeur général, la directrice des finances et ressources humaines et un consultant externe en ressources humaines, M. André Lacaille, à procéder au recrutement afin de combler ce poste;

CONSIDÉRANT les entrevues menées par le comité de sélection et qu'une candidature s'est démarquée et a été retenue par le comité de sélection ;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection recommande au conseil l'embauche de M. Paul Connely à titre de chef de division - travaux publics;

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom

Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte la recommandation du comité et autorise l'embauche de M. Paul Connely à titre de chef de division - travaux publics, et ce à compter du 4 janvier 2017, le tout en conformité à la politique de rémunération globale à l'égard des employés cadres et les clauses particulières suivantes :

- Rémunération à titre de chef de division travaux publics; à l'échelon 5 et majorée à l'échelon 6 après 6 mois, suite à une évaluation favorable ;
- Deux semaines de vacances par année;
- Probation d'un an;
- Semaine de travail de 40 heures.

Le vote est demandé:

Pour: Nancy Draper-Maxsom Contre: Dr. Jean Amyotte
Thomas Howard Inès Pontiroli

Roger Larose

Adoptée sur division

16-12-2989

ACHAT DE PNEUS – CAMIONS TRAVAUX PUBLICS

Il est

Proposé par:

Appuyé par:

La résolution n'ayant eu aucun proposeur ni secondeur, est retirée.

PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

James Eggleton - Demande quels montants sont prévus au budget 2017 pour

les chemins de tolérance

- Demande s'il est possible d'accommoder les citoyens présents aux assemblées du conseil afin de pouvoir poser leurs questions plus tôt dans la soirée.

16-12-2990 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par: Inès Pontiroli Appuyé par: Thomas Howard

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 19h55 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

[«] Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».